

Le 06 mars 2024.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 14 mars 2024 à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.**

ORDRE DU JOUR

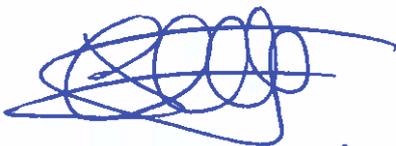
Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 01/02/2024 ;
02. CPAS – Modification du règlement d'ordre intérieur de l'initiative locale d'accueil - Abrogation clause d'octroi d'une prime de départ – Approbation ;
03. Marché public – Voyage scolaire au ki - Approbation des conditions et du mode de passation ;
04. Aliénation d'un bien immobilier – Vente du TIR – Approbation ;
05. Subside 2024 pour l'ESFC (Club de football de Geer) – Approbation ;
06. Renouvellement de l'agrément des services PSE - Convention cadre 2024-2030 - Approbation ;
07. Je cours pour ma forme - Convention avec l'ASBL Sport et Santé – Approbation ;
08. Environnement – Actions zéro déchet 2024 - Mandat à Intradel – Approbation ;
09. Ordonnance de police – Elections simultanées du 09 juin 2024 - Affichage électoral – Approbation ;
10. Fabrique d'Eglise de Boëlhe – Compte 2023 – Approbation ;
11. Intercommunales - Approbation de l'ordre du jour de l'AG :
RESA
ENODIA
12. Finances – vérification de l'encaisse du Receveur Régional - Prise d'acte.

Séance à huis clos

01. Achats de concessions – Approbation ;
02. Personnel enseignant – Ratification de désignations.

La Directrice générale,



Par le Collège,



Le Bourgmestre

